



**COMMUNIQUÉ N° 10/ 163 UYII/CAB/R DU** **6 JUL 2010**

*Portant organisation du paiement aux étudiants de l'Université de Yaoundé II de la prime d'excellence octroyée par le Chef de l'État aux étudiants des Universités d'État du Cameroun*

Le Recteur de l'Université de Yaoundé II, Professeur Jean TABI MANGA, invite les étudiants de son Institution universitaire à passer au Campus de Soa de l'Université de Yaoundé II, consulter les listes des meilleurs étudiants de son Institution bénéficiaires de la prime d'excellence octroyée par le Chef de l'État aux étudiants des Universités d'État du Cameroun au titre de l'année académique 2008/2009.

Lesdites listes, dressées par ordre alphabétique, serviront d'élément de base au paiement de cette prime au niveau des 05 (cinq) guichets spéciaux ouverts à cet effet et par les soins de 05 (cinq) billeteurs désignés suivant un ordre de fléchage qui sera communiqué à ces billeteurs et aux bénéficiaires .

En outre, le paiement de ladite prime aux bénéficiaires commandera pour chaque étudiant :

- 1 ) La présentation de sa Carte Nationale d'Identité avec production de la photocopie de celle-ci ;
- 2 ) La présentation du ou des reçu (s) de paiement des droits universitaires (année académique 2008/2009) avec production de la photocopie de celui ou ceux-ci.

Le Recteur sait d'ores et déjà compter sur l'esprit de civisme, de citoyenneté et de compréhension qui a toujours animé les étudiants de l'Université de Yaoundé II.



*Pr. Jean TABI MANGA*

- Copies :
- MINESUP
  - PCA/UYII
  - VRCIE
  - AC
  - Archives
  - Pour large diffusion